

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE

Le mardi 8 août 2023, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : La Maire Nicole Somers
Le maire suppléant Jean-François Martel
Les conseillers-ère Roger Guimond, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Patrick N. Jean, Alain Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 3 en présentiel, 24 en ligne

1. PENSÉE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

La Maire invite les élus à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-238

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Alain Martel, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 18 juillet 2023

RÉSOLUTION 2023-239

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 18 juillet 2023, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucunes.

7. FINANCES

a. Factures de juin 2023

RÉSOLUTION 2023-240

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que les factures du mois de juin 2023 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	367 126,75 \$
Salaires juin 2023	70 141,65 \$
Compte eau et égouts	<u>27 480,71 \$</u>
Total payé en juin 2023	<u>464 749,11 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Transfert du FTE au compte eau et égouts

RÉSOLUTION 2023-241

Il est proposé le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Alain Martel, qu'un montant de 133 705,73 \$, soit transféré du fonds de la taxe sur l'essence (Folio no 120352) pour le projet du réservoir d'eau au compte d'opération Eau et Égout afin de rembourser cette dépense prévue dans le plan quinquennal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

c. Rapports mensuels

Une copie des états financiers du compte général et du compte eau et égout, au 30 juin 2023, a été transmise préalablement au Conseil.

RÉSOLUTION 2023-242

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le rapport des états financiers aux comptes général et eau et égouts au 30 juin 2023, soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Toiture du Centre touristique de l'ancienne gare – balance des couts de travaux et lumières de Noël :

RÉSOLUTION 2023-243

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la facture du contractant Groupe Dean Daigle au cout de 5 350,00 \$, laquelle constitue le dernier paiement des travaux de réfection du Centre touristique de l'ancienne gare, soit acquittée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le Conseil recommande également que le remplacement des lumières de Noël soit assumé par la municipalité.

9. SPORTS, LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

a. Rapport mensuel du service des sports et loisirs

Le rapport mensuel de M. Maxime Cayouette, directeur des sports et loisirs, est présenté, notamment :

- Nouvelle course de Motocross à Saint-Quentin sur le circuit du Québec SXQC – Demande de commandite :

RÉSOLUTION 2023-244

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'un montant de 250 \$ soit approuvé, relativement à la tenue de la première course de Motocross Saint-Quentin sur le circuit Québec SXQC, qui aura lieu les 2 et 3 septembre 2023. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Rapport mensuel du service de la vie communautaire et du tourisme

Le rapport de Mme Maud Chouinard, directrice de la vie communautaire et du tourisme, est présenté, notamment :

- Suggestion de vente de cartes-cadeaux pour les activités estivales 2024 :
 - Le Conseil approuve cette initiative et il recommande de vérifier auprès de la directrice de la vie communautaire et du tourisme, les procédures de vente ;
- Projet de la murale : prochaine rencontre le 10 aout, emplacement et artiste non déterminés ;
- Les « Jeudi ? » : se poursuit avec la 3^e édition, bonne participation du public ;
- Party Acadien : le 12 aout au Palais Centre-Ville ;
- Image de marque / Logo de la Ville de Saint-Quentin : fonds attribué par la Commission des services régionaux au niveau du tourisme (projet d'une image de marque présenté par la Directrice de la vie communautaire et du tourisme précédant cette réunion en stade d'analyse qui sera ramené à nouveau au Conseil). Le comité du Plan stratégique se penchera également sur ce dossier.

(Le conseiller Jean-François Martel se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

c. Partie de hockey Dragons/Titans – achat de billets

RÉSOLUTION 2023-245

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'achat de 20 billets au cout de 15 \$ chacun, relativement à la partie de hockey entre les Titan d'Acadie-Bathurst et les Sea Dogs de St-Jean, le 8 septembre 2023 à l'aréna de Saint-Quentin, en vue d'une levée de fonds pour l'équipe des Dragons de la PAJS, soit approuvé. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(Le conseiller Martel revient en réunion)

10. CORRESPONDANCE

- 1) L'honorable Richard Ames, ministre des Transports et Infrastructure (demande afin de soumettre les projets au Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales pour 2025-2026) :

- Le Conseil recommande de soumettre une demande similaire à la dernière requête, notamment, les travaux souterrains et le revêtement d'asphaltage sur certaines rues municipales, et ce, en tenant compte de la dernière réponse favorable du ministre pour la saison 2025-2026.

Par la même occasion, le conseiller Alain Martel rapporte que certains cultivateurs de pommes de terre amènent leur champ trop près le long des chemins, ce qui peut endommager les routes en raison de l'accumulation de l'eau de surface puisque les fossés sont presque entièrement absents.

Le Conseil recommande qu'une lettre soit adressée au ministère des Transports et Infrastructure afin que cette situation problématique soit régularisée, notamment, le respect de la zone tampon par les cultivateurs et la restitution des fossés.

2) GRC – Division J (rapport trimestriel du 1^{er} avril au 30 juin 2023).

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 18 juillet 2023. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Aucunes.

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

Le rapport des récentes réunions des comités internes et externes de la Directrice générale et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 18 juillet 2023, est présenté. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

a. Nouvel employé étudiant

RÉSOLUTION 2023-246

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'étudiant Charli Bernard soit embauché à titre d'agent touristique pour la saison estivale 2023, selon le nombre de semaines (10) et l'échelle salariale étudiante établis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Amendement à l'arrêté de zonage : examen des objections ou commentaires

Aucunes objections reçues.

c. 1^{re} lecture intégrale (sic) de l'amendement no 27-2018-07 à l'arrêté de zonage

Mme Coulombe informe que le but de l'amendement à l'arrêté de zonage est de permettre un 3^e bâtiment accessoire dans les zones agricoles du quartier 1. Puisque quelques précisions sont requises, il est convenu de procéder à la 1^{re} lecture par titre, seulement. L'amendement permettra également d'alléger quelques items à l'arrêté de zonage, notamment, au niveau de la réglementation des clôtures pour les piscines et les affiches.

RÉSOLUTION 2023-247

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'amendement no 27-2018-07 à l'arrêté de zonage no 27-2018, soit approuvé en première lecture par son titre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15. AFFAIRES NOUVELLES

a. Circular Materials – Firme de recyclage

La Maire explique le nouveau projet de recyclage qui sera pris en charge par la compagnie Circular Materials, mandataire pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick (Recycle NB), suite au lancement d'un appel d'offres par la province visant la prise en charge du recyclage. Une demande de la compagnie a été faite aux municipalités de la province afin de savoir si elles souhaitent prendre part au nouveau service.

Une rencontre est prévue la semaine prochaine à cet effet, à laquelle la Maire confirme sa présence ainsi que la conseillère Marie-Josée Thériault et le conseiller Alain Martel, et la date butoir afin de répondre à la compagnie, qui devait être en juillet, est reportée en septembre.

Le mandat du projet est principalement d'inciter les grandes compagnies (Pepsi, Coke, Tim Hortons, etc.) à redonner une redevance sur leur produit mis en marché. La compagnie Circular Materials bénéficiera des fonds provenant desdites compagnies afin de leur permettre de fonctionner, ce qui

évitera des frais aux citoyens. Elle a également le mandat d’approcher les contractants de cueillette des matières recyclables (FERO pour Saint-Quentin). De nouveaux centres de recyclages plus grands seront aménagés et l’ajout de certaines matières recyclables, notamment, le verre, l’aluminium, la tôle, etc. De plus amples informations seront présentées à la prochaine réunion ordinaire mensuelle du Conseil.

b. Séances d’information sur les feux de forêt et la trousse

Deux séances d’information auront lieu le 11 octobre, 19 h au Palais Centre-Ville, relativement aux feux de forêt et à la trousse d’urgence 72 heures. Toute la population est invitée à y assister.

c. SCHL – Projet incitatif municipal pour le logement abordable

Mme Coulombe informe du vaste programme de soutien financier pour les municipalités offert par la Société canadienne d’hypothèque et de logements en partenariat avec le gouvernement du Canada, incluant un volet permettant de soutenir financièrement les installations des conduits souterrains municipaux. Une demande est en cours afin d’obtenir des fonds à cet effet.

d. Déclaration : Semaine de la Municipalité – du 18 au 24 septembre

La Directrice générale fait un retour sur la 1^{re} édition de la Semaine de la Municipalité en 2022, durant laquelle une exposition de divers documents démontrant les principaux services offerts par la municipalité. Pour cette 2^e année consécutive de la Semaine de la Municipalité qui aura lieu du 18 au 24 septembre 2023, une activité visant la participation du public est envisagée avec la collaboration du service des sports, loisirs et de la vie communautaire. Elle procède à la lecture de la déclaration de la Semaine de la Municipalité et la Maire y appose sa signature.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

Deux personnes de l’audience démontrent leur mécontentement suite à la décision du Conseil reliée à la nouvelle traverse de piétons à l’intersection des rues Gagnon/Martel aux couleurs LGBTQ+. Ils déplorent le fait que le Conseil n’ait pas consulté la population avant la prise de cette décision.

À la demande d’un des citoyens, il est précisé que cette requête fut soumise par le Conseil étudiant de la PAJS dans le cadre du projet d’inclusion communautaire, et que l’approbation de la Ville se veut une façon de démontrer l’inclusion dans la communauté.

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

Prochaine réunion ordinaire mensuelle : le 19 septembre 2023 à 19 h 30.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

RÉSOLUTION 2023-248

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la séance soit levée à 20 h 47, et de repoter à la prochaine réunion ordinaire mensuelle l’item qui n’a pas été traité.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe